REPUBLI NCAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

Délibération n° 2018-11-0088

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-huit du mois de novembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 23 novembre 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Béatrice ALLOSIA. M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLION et M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents : 5
M. Paul DAVIN, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Pierre-Yves MOTTE.

Etaient absents et représentés : 5
M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO, M. Jean-Yves GARNIER ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY, M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à Mme Marie-Andrée FESTA.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL POUR LES SALONS DE COIFFURE - FETES DE FIN D'ANNEE 2018

Monsieur le Maire

Rappelle le courrier de Madame La Préfète des Hautes-Alpes en date du 25 octobre dernier à l'attention de Monsieur Le Maire par lequel il est interpellé sur une demande de dérogation à la règle dominicale pour les salons de coiffure pour les dimanches 23 et 30 décembre 2018, en raison des fêtes de fin d'année et de l'importance du chiffre d'affaire réalisés ces jours- là.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :
- **Donner** un avis favorable à cette demande de dérogation.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
représentés	5
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 28 novembre 2018

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVÉE
30 NOV. 2018
Bureau du Courrier n° 1

MAIRIE DE SAINT BONNET EN CHAMPSAUR 05 (Htes-Alpes)